



Un enfant sans-abri à nouveau à la rue fouille dans les décombres d'un camp de personnes déplacées détruit par le Maire de Delmas et sa Brigade de Contrôle des Rues. "Nous n'avons nulle part où aller. Sinon, pensent-ils vraiment que nous vivrions ici ?" s'est insurgée Yvonne André, une résidente expulsée de 52 ans.

Photo: Etant Dupain of Bri Kouri Nouvèl Gaye www.brikourinouvelgaye.com

De relocalisation en relocalisation – à l'haïtienne

Les victimes à nouveau visées

Une montagne de bâches déchirées, des piquets cassés partout, un bric-à-brac d'affaires personnelles – on aurait dit qu'un ouragan en avance sur la saison était passé par là. En fait, c'était le résultat d'une opération de démolition musclée commanditée par Wilson Jeudy, le Maire de Delmas, une des communes de Port-au-Prince. "Nous n'avons nulle part où aller. Sinon, croient-ils vraiment que nous vivrions ici ?" s'est insurgée Yvonne André, une résidente expulsée de 52 ans.

La destruction de cinq camps, trois le 23 mai dans une zone communément appelée Kafou Ayopò, et deux sur Delmas 3 et Delmas 5 le 25 mai, a provoqué des remous jusqu'au Capitool Hill à Washing-

ton DC. Depuis un an, les évictions illégales de populations intérieurement déplacées (PID) sont un problème croissant en Haïti. Mais les évictions de Delmas marquent un dangereux tournant : personne n'avait encore été évincé d'un terrain public, sur les ordres d'un représentant de l'Etat.

Jusqu'au 1er avril 2011, les 44 017 personnes évincées des 45 sites où elles s'étaient réfugiées après le séisme avaient toutes été expulsées par des propriétaires privés, de terrains privés, selon l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), l'organisation des Nations Unies responsable des PID. Le sort de 165 977 autres personnes déplacées dans 178 camps était, au 1er avril, "en négoc-

iation" avec les propriétaires.

Mais le nombre de personnes évincées ou menacées d'éviction est probablement bien supérieur. Les chiffres de l'OIM sont basés exclusivement sur les camps officiels. Les évictions forcées menacent immanquablement encore plus les camps non-officiels. "A vrai dire, on n'arrive même pas à tenir nos chiffres à jour, alors de là à aider tout le monde..." avoue Mark Snyder d'Action Ties International dont le travail vise à protéger ceux qui sont menacés.

Les évictions de Delmas ont eu lieu en plein jour, sous la conduite des Brigades du Contrôle des Rues de Wilson Jeudy, et avec le soutien, rappelons-le, d'une Police Nationale lourdement armée. Dans

l'un des camps, des coups de feu ont été tirés en l'air. Quant aux prétendues négociations: "On ne va pas demander l'avis des gens avant de les expulser," a insisté Jeudy.

Et il ne comptait pas s'arrêter là. "Ces endroits sont des espaces publics...on ne peut laisser n'importe qui les privatiser," a-t-il confié au quotidien *Le Nouvelliste*, reprenant ainsi le jargon économique néolibéral du nouveau gouvernement. Les terrains publics allaient être "nettoyés", a insisté le maire.

Jeudy a prétexté, avec une ironie impayable, que les camps étaient des repères de proxénètes, de voleurs et de bandits. Aucune mention de la responsabilité qui lui in-

suite en page 2 ►



Reyneld Sanon, responsable de FRAKKA, revendique des logements, lutte contre le statu quo: "C'est la dette du gouvernement pour n'avoir jamais assumé ses responsabilités sur le plan du logement avant le séisme..."
 Photo: Joris Willems, HSG

► de la page 1

combat, s'il disait vrai, de les arrêter. Car si depuis 18 mois, les habitants des camps de PID sont victimes de viols, d'agressions sexuelles et de vols, c'est essentiellement parce que les autorités ont été incapables de patrouiller les camps et de donner suite aux plaintes.

Expulsions par tous les moyens

Les premières évictions remontent à juin 2010. Selon l'OIM, on comptait alors environ 1.5 million de personnes déplacées disséminées dans plus de 1 500 camps. Toutes ces évictions étaient, et restent, illégales. "Selon la loi haïtienne, il ne peut y avoir éviction qu'au terme d'une longue procédure légale," explique Mario Joseph du Bureau des Avocats Internationaux (BAI), engagé dans la défense de milliers de PID. "Personne ne respecte cette procédure."

Le gouvernement n'ayant pas réagi, c'est maintenant l'impunité qui règne, comme si souvent en Haïti. Tandis que le rythme des évictions, souvent musclées, s'accélérait, le gouvernement, censé, de son côté, trouver d'autres sites, sinon d'autres d'abris, n'a pas levé le petit doigt. Les victimes sont ainsi redevenues des victimes – des propriétaires et du gouvernement haïtien, cette fois.

La saison des pluies 2010, qui a transformé les camps en bourbiers, et la menace des cyclones ont fait resurgir une question fréquente en Haïti, explique l'anthropologue Mark Schuller, spécialiste des PID. "Est-ce une question de droits de propriété ou de droits de l'homme, ici ?"

Tandis que le vieil Haïti sortait

de sa torpeur et se réarmait du contrôle exclusif, dont il jouissait avant le séisme, de tous les domaines (politiques, profits, pouvoir, immobilier, mais aussi tous les business lucratifs que l'aide humanitaire avait perturbés), la réponse est devenue claire. Exclusion et exclusivité seraient la nouvelle norme, exactement comme elles l'étaient auparavant : un vrai retour vers le futur.

"Tout était déjà inscrit dans les documents stratégiques du gouvernement publiés deux mois après le séisme," explique Reyneld Sanon, responsable de FRAKKA (Force de Réflexion et d'Action sur la Problématique du Logement), l'un des organismes phares luttant pour le droit au logement. "Vous avez le droit d'être le même propriétaire foncier et immobilier qu'avant le séisme. Autrement dit, le but visé était le *statu quo*, ce qui revient à rétablir une sorte d'apartheid."

Mais même un retour au *statu quo* n'allait pas se faire tout seul. Les ONG (dont certaines avaient l'argent, les moyens et, pendant un temps, au moins, la motivation pour construire des logements) ont eu beau se faire pressantes, le gouvernement haïtien a refusé d'exercer son droit d'expropriation forcée qui lui aurait permis d'acquérir des terrains à bâtir. Seule exception : le camp de Corail Cesselesse (voir *Haïti Briefing* numéro 66), dont la capacité d'accueil était de 13 000 personnes tout au plus.

L'ironie du sort a fait que six mois après le séisme, cette politique d'inertie totale cultivée par le gouvernement lui-même avait duré suffisamment longtemps pour que

d'autres parties commencent à souhaiter la disparition des PID. Les lignes budgétaires de l'humanitaire expirant, beaucoup des petits organismes ont plié bagages. Même les plus établis ont réduit leurs effectifs. Du coup, les 'services' contractés pour les camps de PID se sont vus singulièrement réduits.

La phase humanitaire de l'aide d'urgence était terminée, ont déclaré les organisations clés. Il a vaguement été question de ne pas vouloir encourager la 'dépendance' – dépendance qui, ironiquement, tenait essentiellement au fait qu'il n'y avait eu aucune création d'emploi, ni pour dégager les décombres, ni dans les domaines de la construction ou des services.

Sur quoi, le gouvernement haïtien a repris un discours similaire : ces camps attiraient ceux qui venaient quémander de l'aide – quand ils n'étaient pas des obstacles à la reconstruction. Beaucoup des résidents avaient d'autres options. Il était temps qu'ils partent.

C'était le monde à l'envers : les victimes avaient été transformées en coupables, les besoins en exigences, les responsabilités avaient été totalement inversées. Les représentants du gouvernement étaient catégoriques : Haïti devait aller de l'avant. Sauf qu'eux ne bougeaient pas d'un pouce. Une opération de déblaiement, efficace et bien menée, aurait constitué un bon départ. Pourtant en juillet 2010, Haïti était encore loin d'en être à ce stade, et on n'a relevé aucun changement conséquent depuis.

Durant toute cette période, la Commission Intérimaire pour la

Reconstruction d'Haïti (CIRH), dont la seule raison d'être, en tant qu'organisme financé par des donations, était l'incapacité initiale du gouvernement haïtien à réagir, s'est révélée tout aussi dysfonctionnelle et invisible que le gouvernement – sauf que, vu la quantité de fonds dont elle disposait, c'était encore plus inacceptable. "Elle fonctionne de façon totalement chaotique," a déploré l'un de ses membres – un étranger.

Sans-abris : rentrez chez vous!

Vers juillet 2010, la communauté humanitaire, qui avait des intérêts à court terme, et le gouvernement haïtien, qui récusait d'instinct toute solution à long terme, ont ainsi trouvé un terrain d'entente. Ceux qui dépérissaient dans le bourbier des camps allaient évidemment en faire les frais et être pris au piège d'un cercle vicieux : les résidents, déjà constitués des gens les plus démunis et vulnérables d'Haïti au départ, voyaient leur situation empirer de jour en jour, surtout qu'ils avaient perdu la majorité, voire la totalité de leurs biens.

Chef de file de la communauté humanitaire, l'OIM avait jusqu'alors lutté pour la création d'abris et de logements. Or, face à la vague d'évictions illégales, de l'inertie tant du gouvernement que de la CIRH et des pressions provenant de la Direction, l'OIM a commencé à faire des compromis : elle s'est mise à 'négocier' les évictions.

Le plus souvent, il n'y avait aucune réelle négociation puisque les PID n'avaient aucun pouvoir de négociation. Sur un marché où les loyers avaient été multipliés par 17 depuis le séisme, et où la moindre parcelle était occupée par d'autres PID, les plus fortunés ont quitté leur campement avec une somme modique, les autres sont partis bredouilles.

En général, ces PID n'avaient nulle part où aller. C'est bien pour cela qu'elles s'étaient retrouvées dans des camps si insalubres. Or la fameuse Matrice de Suivi des Déplacements (MSD) n'a pas été fichue de surveiller la seule donnée importante : qu'advenait-il des PID une fois leur départ du camp 'négocié' ?

Tout ceci était évidemment illégal au regard de la loi haïtienne et internationale ; c'était aussi une violation scandaleuse des Recommandations de l'ONU sur les Déplacements Intérieurs qui interdisent les évictions. En novembre 2010, après un procès intenté, entre autres, par le BAI, la Commission Interaméricaine pour les Droits de l'Homme a exigé du gouvernement haïtien un moratoire

sur les évictions et la garantie d'un soutien minimum pour ces populations évincées. Rien n'a changé. Les évictions ont même augmenté.

En fin de compte, les conditions invivables des camps pendant la saison des pluies, aggravées par le choléra et la menace des cyclones, ont aussi contribué à réduire la population des camps. Les PID avaient deux alternatives principales : se réfugier dans des bâtiments à risque moyen (marqués en jaune lors du processus d'identification des maisons endommagées) ou dans des bâtiments franchement dangereux (marqués en rouge).

Quelques relocalisations se sont faites vers les problématiques abris de transition, ces 31 656 'bidonvilles de l'avenir' construits dans l'urgence après le séisme. Selon l'OIM, la population des camps officiels avait alors presque diminué de moitié ; en avril 2011, ces chiffres étaient tombés à 680 000 personnes.

Cette évolution a suscité une nouvelle rhétorique. L'échec, en termes de relogement, relocation et recommencement a soudain été redéfini comme un succès. Sous la pression de la Direction, obnubilée par la 'performance', l'OIM s'est préparée à crier victoire pour tirer son épingle du jeu. Et elle a choisi, pour le document expliquant sa stratégie de retrait, le titre ahurissant de "Sur le chemin du retour" – où des sans-abris pouvaient-ils bien retourner ? "Je crois qu'ils parlaient de leur propre retour," a ironisé un journaliste.

"On commence enfin à apercevoir le bout du tunnel," a déclaré Lucas Dall'Oglio, Chef de Mission de l'OIM en Haïti, en janvier 2011. La chute du nombre de PID dans les camps à 810 000 était, selon lui, "un signe d'espoir : pour beaucoup des victimes du séisme, la vie continue."

Heureusement, *Bri Kouri Nouvel Gaye*, journal haïtien en créole, n'a pas laissé passer cela. "Considérer qu'un deuxième déplacement est un succès est bien pratique : cela permet d'absoudre l'OIM de toute responsabilité dans les conditions de vie des anciens résidents des camps, estimés à 700 000," peut-on lire dans un article intitulé 'Fierté mal placée pour l'OIM'. Dans le mille.

Et c'est bien ce qu'a subi la majorité : un deuxième déplacement. De nouveaux camps – non-officiels – ont surgi partout. Ces camps s'établissant inmanquablement sur des sites plus précaires, leurs chances de bénéficier de services

quelconques étaient minimes, en particulier l'accès à l'eau et à des sanitaires. En pleine épidémie de choléra, rien ne pouvait être pire pour les PID, voire pour l'OIM. "On était – on est – face à un cas classique de progrès minimal, d'échec du système," explique l'anthropologue Mark Schuller.

Des normes ? Quelles normes ?

En fait, les enquêtes méticuleuses du Professeur Schuller et de ses collaborateurs ont révélé que cet empressement de la Direction de l'OIM à vouloir fermer les camps tenait aussi à autre chose : ces camps étaient un scandale. A tel point que les agences humanitaires avaient dû abandonner leurs propres normes pour les légitimiser.

Pendant l'été 2010, Schuller et son équipe ont visité un échantillon de 108 camps dans la zone métropolitaine un sur huit – choisis au hasard sur l'index de la MSD de

moment où l'impératif de stopper les services et l'aide dans les camps devenait de plus en plus pressant. Selon un travailleur humanitaire, cette décision était "une véritable condamnation à mort" pour beaucoup de PID.

Il est vrai que les conditions pour un tel échec étaient déjà réunies. Tout dans les camps de PID est régi par des normes et des critères basés sur les droits – espace, abris, sanitaires. Mais les normes définies par la Charte Humanitaire du Projet Sphère, ratifiée par l'ONU, la Croix Rouge et des centaines d'ONG dès 1997, et communément appelée les 'Normes Sphère', sont parties en fumée dès le départ.

"Le problème avec les Normes Sphère, c'est qu'elles ne sont pas adaptées à la situation spécifique d'Haïti," s'est plaint Mego Terzian, de Médecins Sans Frontières (MSF). "Le problème avec MSF est qu'ils sont trop stupides pour com-

en fait été introduit en Haïti par la communauté internationale. Accidentellement, certes, mais aussi du fait d'une honteuse et coupable négligence.

Qui, aux quartiers généraux des Nations Unies, a bien pu accepter, autoriser, choisir des troupes népalaises, provenant d'un pays où le choléra est un problème endémique, pour les envoyer en Haïti, pays où le choléra n'existait pas mais qui réunissait toutes les conditions pour qu'une épidémie y éclate ? Qui a omis de faire passer des tests aux soldats qui allaient être déployés en Haïti ? Leurs noms ne nous seront jamais divulgués, bien sûr – ni aux parents des victimes haïtiennes.

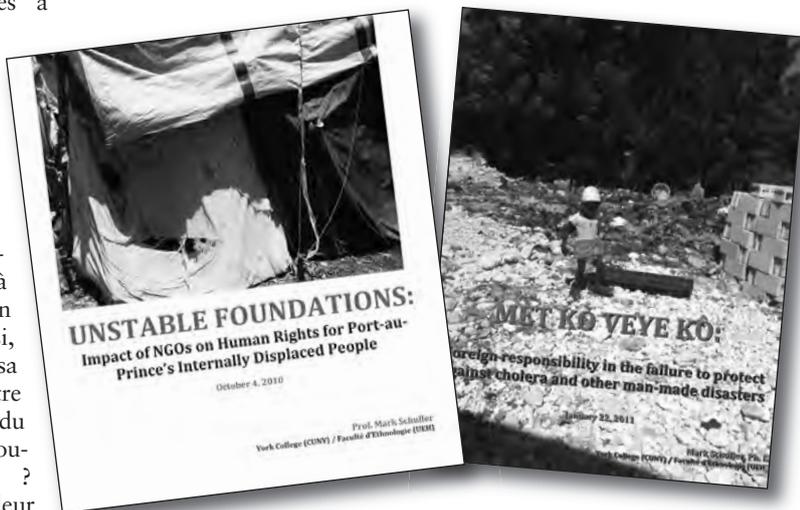
Vive l'impunité ? Peut-être pas...

Ainsi, tout comme Wilson Jeudy a pu agir dans un contexte où l'impunité faisait loi, que le gouvernement haïtien a été autorisé à manquer entièrement à son devoir vis-à-vis des PID en se cachant derrière la communauté internationale, qu'on a laissé cette dernière échouer et accuser le gouvernement, l'épidémie de choléra aussi faisait rage dans un contexte bien spécifique. Et c'est dans ce contexte (qui inclut toute une série de dangereux précédents, dont une année entière d'évictions encore aggravées par celles du Maire Jeudy) que le Présent Martelly est arrivé au pouvoir.

Martelly a annoncé son intention de fermer 6 camps de PID dans les 100 premiers jours de son mandat. Son modèle d'action semblerait être à mi-chemin entre celui de l'OIM et celui de Jeudy – dont il a refusé de condamner les agissements. Les résidents devraient, théoriquement, se voir proposer un 'deal' de relogement ; mais aura-t-on trouvé de nouveaux logements avant la fermeture des 6 camps concernés ? On pourrait bien en revenir à des évictions.

Là encore, la préoccupation centrale semble être de faire disparaître les sans-abris dans un lieu moins visible – notamment de leur faire quitter Pétionville, cette banlieue cossue, où ils occupent encore deux places publiques. Ces deux places figurent en tête sur la liste de Martelly. "Le problème n'a rien à voir avec l'esthétique ni avec le souci de vider les camps," affirme Nigel Fisher, le coordinateur général des opérations humanitaires de l'ONU en Haïti. "Le problème, c'est de trouver des solutions alternatives."

Justement. Est-ce que la communauté internationale – à savoir Nigel Fisher, qui nous représente – saura faire passer le message avec



Progrès minimal, échec du système. Deux rapports basés sur des enquêtes menées par le Professeur Mark Schuller dans des camps de PID. Rédigés à six mois d'intervalle, ces rapports révèlent les conditions dans toute leur horreur et le lamentable échec de la communauté internationale.

l'OIM. 40.5% n'avaient pas d'accès à l'eau (quand même une rivière comptait comme un accès à l'eau) et 30.3% ne disposaient d'aucun sanitaire. Pour ceux qui en avaient, chaque sanitaire était partagé par une moyenne de 273 personnes, et un quart n'avait jamais été vidés.

En janvier 2011, alors que les liens entre l'épidémie de choléra se propageant à un rythme alarmant et les problèmes sanitaires rendaient la situation particulièrement critique, les équipes de Schuller ont revisité les mêmes camps. Enfin, ceux qui restaient... Les progrès étaient minimes : 26.5% n'avaient pas de sanitaires et 37.6% pas d'accès à l'eau.

C'était là un échec retentissant étant donné le temps écoulé – douze mois – et les centaines de millions de dollars dépensés. Pour tout arranger, l'épidémie de choléra avait frappé Haïti juste au

prendre que ces normes existent pour une raison précise," a rétorqué un employé d'Oxfam. "Pour éviter les épidémies de choléra, par exemple."

En effet. Ces normes préconisent un minimum d'un sanitaire pour 20 PID. Or Schuller a révélé que c'était loin d'être le cas...

Au moment où *Haïti Briefing 67* était sous presse, le choléra avait déjà fait 5 321 victimes et contaminé 310 000 personnes en Haïti. Et, selon les experts, ces chiffres vont inmanquablement augmenter avec l'imminente saison des pluies. Or, vu les conditions scandaleusement inadéquates des camps, la situation d'urgence causée par le choléra ne va pas disparaître de sitôt. C'est un problème insoluble.

Mais rappelons aussi que deux enquêtes épidémiologiques ont maintenant prouvé de façon scientifique et claire que le choléra avait

Publié par le Haiti Support Group, 49 Stanger Road, London SE25 5LD Tél : 0208 676 1347

Contact : info@haitisupportgroup.org

Design : Smith+Bell (www.smithplusbell.com)

Texte original de Phillip Wearne

Rédaction : Anne McConnell Andy Leak Christian Wisskirchen

Traduit de l'anglais par Marie Fournier

Révision de texte : Andy Leak Andy Taylor



A l'abri de l'orage. Rassemblement des délégués venus écouter les intervenants lors du Colloque International sur le Droit au Logement en Haïti organisé fin mai dans le camp de Caradeux, Port-au-Prince. Revendication numéro 1 : un gigantesque programme de construction de logement de masse. Photo: Joris Willems, HSG

► de la page 3

assez de force à Martelly ? Bien qu'ayant toutes les cartes en main, payant toutes les factures, gérant ce qui n'est autre qu'une mise sous tutelle d'Haïti sous l'égide de l'ONU, les Nations Unies et les principaux bailleurs internationaux se montrent particulièrement réticents à utiliser leur pouvoir d'influence pour défendre la cause des plus démunis.

Après tout, négocier la "disparition" des PID pour donner l'impression de reloger les sans-abris a été un des stratagèmes de base de l'ONU jusqu'à présent. La manière dont le Président Martelly aborde la question des PID va exactement dans le même sens – avec l'argent des bailleurs pour les dédommager...

Heureusement, il y a aussi un autre contexte. Ce singulier rejet de toute responsabilité, le refus de consulter les dirigeants des camps de PID, cette violation criante du droit au logement inscrit dans la Constitution haïtienne et les con-

ditions monstrueuses des camps ont incité à l'organisation. FRAKKA, qui, dès le départ, avec les avocats du BAI, s'est battue contre les évictions, fait dorénavant partie d'une coalition spécialisée, l'Initiative Contre les Evictions. Tous ces groupes ont organisé ensemble un Colloque International sur le Droit au Logement en Haïti fin mai.

Ce forum de trois jours a réuni, au camp de Caradeux, 35 comités de déplacés et 40 organisations populaires haïtiennes représentées par des centaines de délégués, ainsi que des militants pour le logement sud-américains et sud-africains venus partager leur expertise en la matière. Revendication numéro 1 : un gigantesque programme de construction de logement de masse – quelque chose que Reyneld Sanon considère comme une dette envers les morts. "C'est la dette du gouvernement pour n'avoir jamais assumé sa responsabilité sur le plan du lo-

gement avant le séisme – car c'est essentiellement pour cela qu'il y a eu tant de morts," rappelle-t-il.

Le discours de clôture du Colloque a été suivi par une semaine d'action : sit-in devant le Parlement, manifestation et conférence de presse – autant d'événements qui ont pris encore plus d'ampleur suite aux évictions du Maire Jeudy.

Le 1er juin, plusieurs centaines de militants ont accompagné les avocats du BIA pour porter plainte contre le Maire Jeudy auprès du Procureur National d'Haïti, arguant que ni lui ni ses agents n'avaient de mandat judiciaire ni de Décret Municipal les autorisant à "pénétrer dans des domiciles privés" – Fussent-ils des tentes. "Le statut d'officier municipal du Maire Jeudy ne le met en aucun cas au-dessus de la loi," a déclaré à la presse Mario Joseph, l'un des principaux avocats du BAI – Fût-ce la loi haïtienne. ■

A ne pas louper: Assemblée Générale du Haiti Support Group (HSG)

Samedi 9 juillet 2011, 15h-18h (suivie d'un verre amical)

Stockwell Methodist Church, Jeffreys Road, Stockwell, London SW4 6QX (métro : Stockwell)

Pour plus d'informations, consultez notre site web : www.haitisupportgroup.org

Avec :

★ **Anne McConnell**, coordinatrice du HSG, qui rentre tout juste de Haïti où elle a rencontré tous nos partenaires parmi les organisations de la société civile.

★ **Else Boonstra**, qui vient de terminer un rapport détaillé sur comment HSG et ses partenaires européens peuvent influencer de façon plus efficace la politique européenne concernant Haïti.

★ **Phillip Wearne**, de Washington DC où il participe régulièrement à des think tanks sur Haïti et des groupes de soutien à Haïti aux Etats-Unis



Le Haiti Support Group (Groupe de Soutien à Haïti) a pour but de faire entendre la voix des organisations progressives de la société civile haïtienne auprès des politiciens, de la presse et du public en Europe et en Amérique du Nord. Aidez-nous à aider les Haïtiens en devenant membre du HSG : consultez notre site web dès maintenant !